

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 12 DECEMBRE 2008

Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la délibération	117

L'an deux mille huit

et le : 12 décembre

à 20 heures 00, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur PATRICE GROFF

Date de la convocation
2 décembre 2008

.
.

Nombre de Membres présents : 117

Date d'affichage
2 décembre 2008

Monsieur Gérard DEGLAIRE, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Objet de la Délibération

**ADMISSION EN
NON VALEUR**

ADMISSION EN NON VALEUR

VOTE :

POUR : 117

CONTRE : 0

Le Comité Syndical, sur proposition de Monsieur le Président, décide d'admettre en non valeur le titre de recette n° 168 bordereau 11 du 10 mai 2000 établi au nom de Mademoiselle Virginie ALLART pour un montant de 914,69 €.

Les crédits seront ouverts au compte 673.

**DELIBERATION
N° 2008/24**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Patrice GROFF

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du 12 décembre 2008